



REGROUPEMENT POUR LA RELANCE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SUD-OUEST

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL
2003-2006**

RÉSUMÉ

**ADOPTÉ PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RESO
ET LE COMITÉ DES PARTENAIRES LOCAUX DU SUD-OUEST
LE 30 OCTOBRE 2002**

INTRODUCTION

Le Sud-Ouest est en plein renouveau: réouverture du canal de Lachine, expansion et implantation d'entreprises, croissance de l'emploi, débordement du centre-ville et de la nouvelle économie vers le Sud-Ouest, projets d'économie sociale, projets immobiliers, revitalisation commerciale,... Le Sud-Ouest a réussi à s'extraire de plusieurs décennies de déclin et de désindustrialisation. Les efforts de relance amorcés au milieu des années 1980, accélérés avec la création du RESO en 1989 et appuyés par de multiples partenaires, ont porté fruit. Après avoir stabilisé son économie et les emplois au milieu des années 1990, le Sud-Ouest connaît depuis quelques années une accélération de son développement. Ce renouveau pose de nouveaux défis, au premier rang desquels figure celui d'un développement durable, harmonieux et intégré.

En tant que corporation de développement économique communautaire, le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO) a pour mission de rassembler la communauté du Sud-Ouest et ses principaux acteurs socioéconomiques autour d'objectifs communs et de projets concrets de développement, tout en s'assurant que la trame de ce développement soit le mieux-être de la population des quartiers du Sud-Ouest.

Ce nouveau plan de développement économique du Sud-Ouest constitue un nouvel effort concerté des acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest de partager une analyse de la situation économique, une identification des potentiels réalisables et un plan d'action pour les prochaines années. Ce nouveau plan prend donc le relais de celui qui couvrait la période 1998-2001 et dont les orientations, qui ont guidé le travail du RESO et de ses partenaires, ont été en grande partie réalisées. Le contenu de ce plan a fait l'objet de discussions au printemps et à l'automne 2002, au cours d'une quinzaine de rencontres qui ont attiré quelque 400 participants (responsables d'entreprises, d'organismes communautaires, de syndicats et d'institutions du Sud-Ouest ainsi que des résidents participant à des projets d'employabilité); il a aussi fait l'objet d'un échange avec le Comité des élus du Sud-Ouest. Enfin, il a été adopté par le conseil d'administration du RESO et par le comité des partenaires locaux (dans le cadre du mandat de Centre local de développement assumé par le RESO), le 30 octobre 2002.

Ce nouveau plan s'inscrit dans la continuité des actions entreprises par le RESO au cours des dernières années. Il s'appuie sur une enquête auprès des entreprises privées et collectives du Sud-Ouest et sur une analyse des forces et des contraintes du territoire du Sud-Ouest. Il situe le développement du Sud-Ouest dans le contexte plus large de l'économie montréalaise et de la conjoncture présente; sa mise en œuvre devra prendre en compte ce contexte plus large et faire appel à des partenariats avec d'autres territoires et des intervenants métropolitains. Il réaffirme avec force que le canal de Lachine et la mise en valeur de ses abords constituent l'axe central du renouveau du Sud-Ouest; la préoccupation d'assurer la réalisation du plein potentiel de cet axe ainsi que son rayonnement vers l'intérieur des quartiers est au coeur du plan proposé.

En plus de proposer des orientations et des pistes de développement pour les secteurs traditionnels (manufacturiers, services aux entreprises), pour la nouvelle économie, pour l'économie sociale et pour la culture, ce plan intègre aussi les principales recommandations du Plan de développement récréotouristique du Sud-Ouest, lancé à l'automne 2001, ainsi que celles émanant du Comité habitation du Sud-Ouest, approuvées en septembre 2002 par le conseil d'administration du RESO.

Ce plan ouvre donc des perspectives sur de nombreux enjeux qui interpellent le Sud-Ouest. Il devra être complété par une mise à jour des orientations qui touchent le développement de la main-d'oeuvre en emploi et sans emploi du Sud-Ouest. Il ne peut en effet y avoir de développement intégré et durable sans la mise en valeur des ressources humaines dans les entreprises et sans la préparation, la formation et l'intégration en emploi des personnes exclues du marché du travail et qui souhaitent y accéder. Le RESO procédera donc en 2003 à la mise à jour du plan de développement de la main-d'oeuvre en emploi et sans emploi du Sud-Ouest, en concertation avec les entreprises, les syndicats, les organismes, les personnes en démarche vers l'emploi ou désirant l'être, et en collaboration étroite avec le Centre local d'emploi.

Le plan de développement économique et celui du développement de la main-d'oeuvre constitueront les pièces-maîtresses du prochain Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi (PLACÉE) du Sud-Ouest, tel que prévu dans le cadre du mandat CLD.

Ce plan guidera les actions du RESO sur un horizon de trois ans nous menant en 2006; il interpelle aussi de nombreux partenaires, tant publics, privés, communautaires qu'institutionnels; il fait appel à des projets multiples et à leurs promoteurs pour traduire ces orientations en réalisations concrètes; il mise enfin sur la mobilisation de toute la communauté du Sud-Ouest. Bien entendu, un tel plan n'a pas force de loi; il a cependant tout le poids de la concertation et de la volonté de multiples partenaires décidés de continuer à joindre leurs efforts pour bâtir un Sud-Ouest où il fait de plus en plus bon vivre et travailler.

1. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE DU SUD-OUEST

En 2002, les entreprises du Sud-Ouest emploient 32 000 travailleurs : 16 000 emplois dans les secteurs moteurs (créateurs de richesse) et 16 000 emplois dans les secteurs induits. Entre 1996 et 2000, l'emploi a progressé de 24% dans le Sud-Ouest, comparativement à 9% dans Montréal.

L'emploi dans le secteur manufacturier, base traditionnelle de l'économie du Sud-Ouest, s'est stabilisé autour de 8 000, connaissant une légère augmentation (11%) entre 1996 et 2000. La structure manufacturière du Sud-Ouest, accueillant plusieurs entreprises d'importance nationale, est très diversifiée.

Une augmentation importante de l'emploi dans des secteurs moteurs de la nouvelle économie – technologie de l'information et culture (croissance de 162% entre 1996 et 2000), services techniques (croissance de 93% pour la même période), services administratifs (croissance de 143% durant la même période) – révèle que la structure économique du Sud-Ouest est en pleine reconversion.

L'économie sociale a connu un essor considérable dans le Sud-Ouest au cours des cinq dernières années : au printemps 2002, le territoire comptait près de 45 entreprises de ce secteur. Ces entreprises agissent dans une multiplicité de secteurs d'activité: habitation, alimentation, aide domestique, services à la petite enfance et à la famille, environnement, récréotourisme, loisirs, insertion, formation. L'emploi y est aussi en croissance : en 2000, les entreprises d'économie sociale ayant participé à l'enquête réalisée pour le présent plan comptaient 381 travailleurs; en 2002, elles employaient 536 personnes. Le milieu communautaire (organismes communautaires et entreprises d'économie sociale) représente 1676 emplois dans le Sud-Ouest.

Depuis 1997, le Sud-Ouest a continué à s'affirmer comme un pôle culturel : les lieux de diffusion se sont renforcés; plusieurs anciens bâtiments industriels reconvertis du Sud-Ouest abritent des ateliers d'artistes et artisans; les acteurs culturels du Sud-Ouest ont été nombreux à participer à la programmation d'activités soulignant la réouverture du canal de Lachine. Le RESO a animé au cours des dernières années une Table des acteurs culturels du Sud-Ouest, réunissant des représentants d'entreprises, d'institutions et d'organismes culturels.

2. REVUE DE L'ÉVOLUTION ET DES POTENTIELS DES SECTEURS STRATÉGIQUES POUR LE SUD-OUEST

Secteurs traditionnels

Avec 8 000 emplois, le secteur manufacturier du Sud-Ouest demeure important. L'industrie du tabac, le textile et les vêtements et les produits métalliques représentent une part intéressante de l'emploi manufacturier dans le territoire, alors que le secteur des aliments et boissons, avec 20% de l'emploi manufacturier du territoire, se distingue. La fabrication de matériel de transport ferroviaire et son entretien, bien qu'en butte à d'importante réduction d'effectifs, demeure un secteur important pour le Sud-Ouest.

Les services aux entreprises ont connu une certaine croissance dans le Sud-Ouest; l'implantation de centres d'appel et de services de post-marché (*back office*) est négligeable, mais ces secteurs offrent un bon potentiel de localisation; possédant l'infrastructure de transport nécessaire, le Sud-Ouest est en mesure d'accueillir des centres de distribution et de logistique à valeur ajoutée, créateurs d'emplois.

Secteurs technologiques

Les secteurs des technologies de l'information et de la culture (cinéma) et celui des technologies numériques sont en croissance dans le Sud-Ouest, principalement à cause de la proximité du centre-ville et de la disponibilité de locaux à bon prix. Des statuts fiscaux avantageux pourraient permettre de retenir ces entreprises dans le territoire. La présence dans le Sud-Ouest de la Société de soutien aux projets d'imagerie numérique pour le cinéma (SPINC) est également un atout.

Le secteur des biotechnologies offre un fort potentiel de croissance à Montréal. Situé à proximité de cinq centres de recherche universitaires et gouvernementaux et offrant un environnement de qualité pour cette industrie, le Sud-Ouest – particulièrement les secteurs Saint-Ambroise, Wellington / Peel ou le Technoparc – pourrait accueillir un parc scientifique universitaire (entreprises des biotechnologies et des secteurs technologiques connexes).

Secteur récréotouristique

Le Sud-Ouest présente des opportunités pour le développement d'un secteur récréotouristique: canal de Lachine; réseau cyclable; synergie entre les potentiels patrimonial, historique et culturel et les potentiels plein air et divertissement urbain; volonté de prise en charge du milieu d'un développement récréatif et respectueux de son identité sociale et culturelle; complémentarité des fonctions récréotouristique, industrielle (nouvelle économie) et résidentielle; présence d'activités commerciales distinctives; vie

culturelle intense. Parmi les contraintes de ce développement, mentionnons qu'il n'y a pas de produit d'appel fort, que les intervenants sont multiples, qu'il est difficile d'y coordonner les interventions urbaines, qu'il y a certains problèmes de déplacement à l'intérieur du territoire.

Économie sociale

Les entreprises d'économie sociale offrent des produits et des services socialement utiles, qui doivent avant tout contribuer à améliorer la qualité de vie de la communauté tout en créant des emplois durables. Il faut continuer de soutenir les secteurs d'activité «traditionnels» de l'économie sociale – petite enfance et familles, personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, adultes exclus du marché du travail, etc. – et investir d'autres secteurs d'activité afin de créer une synergie et une complémentarité avec le secteur privé et dégager un nouveau modèle de développement. Le développement de nouveaux créneaux pour les projets d'économie sociale requièrent des ressources complémentaires et un financement adéquat.

3. LES BESOINS DES ENTREPRISES

Entreprises privées

Parmi les besoins les plus importants des grandes entreprises figurent : la formation et le recrutement de la main-d'œuvre, le financement pour réaliser de nouveaux investissements, l'introduction de nouvelles technologies, la localisation et l'implantation, le diagnostic et la planification des besoins, la mise en marché et l'exportation.

Parmi les problèmes les plus importants des PME (50 à 125 employés) figurent : des contraintes physiques à l'agrandissement et au fonctionnement, des problèmes de recrutement et de formation de la main-d'œuvre, des problèmes de productivité et des besoins de modernisation.

Entreprises d'économie sociale

Les activités de formation de la main-d'œuvre devraient être plus nombreuses dans le tiers des entreprises d'économie sociale afin de faire face à des problématiques complexes. Les entreprises ont également besoin de formations spécifiques, afin d'assurer leur viabilité à moyen et long terme. Le réseautage est aussi perçu comme un besoin par les entreprises d'économie sociale. Malgré la reconnaissance gouvernementale de ces entreprises, l'économie sociale est encore perçue comme un secteur où la viabilité à moyen et à long terme est problématique; il faut redresser cette image auprès des bailleurs de fonds et de la population.

4. L'ANALYSE STRATÉGIQUE DU TERRITOIRE

Le canal de Lachine : axe central du développement du Sud-Ouest

En cette première année de la réouverture du canal à la navigation, on constate qu'il y a déjà des retombées pour le Sud-Ouest; la communauté du Sud-Ouest continue de travailler à l'émergence de nombreux autres projets. La mise en valeur du canal est également un élément qui pourra exercer une influence décisive pour l'implantation d'entreprises de la nouvelle économie. Le RESO, avec des représentants des milieux

concernés, travaille à la mise sur pied d'une Société de développement du canal de Lachine qui participera à l'harmonisation et à la promotion du potentiel lié à la mise en valeur du canal en collaboration avec les autorités concernées. Le canal continue d'être un axe stratégique pour le développement du Sud-Ouest. Il faudrait consolider sa mise en valeur et en multiplier les retombées par une deuxième phase de travaux et de nouveaux investissements publics.

Forces et faiblesses du Sud-Ouest

Les avantages et les opportunités

Les entreprises du Sud-Ouest qui ont participé à l'enquête réalisée pour le présent plan de développement ont identifié la proximité du centre-ville comme un avantage très important du Sud-Ouest. La présence du canal et sa réouverture, un bon accès routier, la proximité de la Cité du multimédia, le potentiel pour développer une mixité de fonctions, la disponibilité d'un bon bassin de main-d'oeuvre non spécialisée, des terrains, bâtiments et loyers moins élevés que dans le centre-ville et la présence de nouveaux propriétaires immobiliers faisant oeuvre de pionniers sont les avantages identifiés par ces entreprises.

Les désavantages et les menaces

La fluidité réduite du transport à l'intérieur du territoire, la pénurie d'espace, le remembrement difficile, le manque de services et le manque de stationnement sont les désavantages les plus importants mentionnés par les entreprises sondées. Viennent ensuite le territoire enclavé et la trame urbaine complexe, la contamination des sols, l'absence de planification et les réglementations municipales changeantes, la mauvaise réputation du secteur, l'aspect visuel désagréable des bâtiments et les infrastructures délabrées, une main-d'oeuvre faiblement scolarisé et peu spécialisée, la méconnaissance du Sud-Ouest.

Les problèmes les plus courants soulignés par les entreprises

Certaines problématiques ont été plus souvent mentionnées : les contraintes physiques à l'agrandissement, les problèmes de recrutement de main-d'oeuvre, des problèmes de productivité et des besoins de modernisation, des problèmes de sécurité et de vandalisme, l'apparence négligée du voisinage, la pénurie de stationnement et les problèmes de zonage et conflits d'usage. Certaines de ces problématiques sont fondées sur des faits observables alors que d'autres sont subjectives. Il faudra mettre en oeuvre des stratégies et des mesures pouvant mettre en valeur les avantages et apporter des mesures correctives pour contrer les désavantages, tels qu'ils existent ou tels qu'ils sont perçus.

Les secteurs à fort potentiel

Selon les personnes-ressources consultées, les entreprises de la nouvelle économie trouveraient plus d'avantages à se localiser dans le Sud-Ouest que les entreprises des secteurs traditionnels.

5. ORIENTATIONS ET PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Les orientations suivantes s'appuient sur les avantages du Sud-Ouest. Chacune de ces orientations est accompagnée par des pistes d'action ou des interventions, faisant appel à différents partenariats et à la concertation de la communauté du Sud-Ouest.

- 1) Réaffirmation du **canal de Lachine comme axe central de développement**, notamment par la création d'une Société de développement et de promotion du canal et la mise en œuvre d'une deuxième phase de travaux publics sur le canal.
- 2) Développement d'une **nouvelle image, soit d'une image de marque** pour le Sud-Ouest, mettant en valeur tous les attributs de centralité ainsi que le renouvellement de l'arrondissement.
- 3) Rétention et expansion des entreprises **traditionnelles**, secteur où le rapport coût-bénéfice est le plus élevé à court terme. Cela peut comprendre aussi l'attraction de nouvelles entreprises dans des créneaux précis pouvant profiter d'une vitrine sur le canal de Lachine et renforcer l'image de marque.
- 4) Rétention, expansion et attraction des secteurs émergeant de la **nouvelle économie**; secteur à plus forte croissance à moyen et long terme.
- 5) Définition du potentiel de **nouvelles initiatives** dans des secteurs prometteurs et mettant en valeur les équipements existants ou terrains disponibles dans le Sud-Ouest: parc scientifique et biotechnologique, centres d'appels, centres de distribution et de logistique et parc d'affaires, centre d'exposition et de foires.
- 6) Développement d'un **récréotourisme** s'appuyant sur une vision sociale et humaniste du tourisme, respectueuse de l'identité du Sud-Ouest. L'économie sociale est un mode de développement privilégié pour des projets de tourisme social; ce qui n'exclut pas la participation d'entreprises privées (gîtes touristiques, restauration, commerces d'appoint).
- 7) Développement d'entreprises **d'économie sociale**, notamment dans les créneaux suivants : services de **soutien aux personnes, récréotourisme**, secteur **culturel**, développement d'une **artère commerciale solidaire**, développement de partenariats pour des **services de proximité paramunicipaux**.
- 8) Soutenir le développement du **secteur culturel**, notamment en poursuivant le travail amorcé avec la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest et l'Association culturelle du Sud-Ouest, en développant la rue Notre-Dame comme pôle culturel, en explorant la possibilité de développer des ateliers / résidences pour les artistes et artisans du Sud-Ouest.
- 9) Soutenir la **revitalisation des artères commerciales** du Sud-Ouest, en favorisant le regroupement de commerçants par pôle ou artère et en animant une démarche visant à faire une promotion commune des pôles commerciaux du Sud-Ouest.

5.1 Le canal de Lachine : axe central de développement

Le canal de Lachine demeure pour le Sud-Ouest un axe central de développement et l'on doit maximiser son rôle de catalyseur pour favoriser le développement du tourisme, de la nouvelle économie, de la culture et du commerce et améliorer la qualité de vie. Il est proposé de :

- Poursuivre les démarches en vue de mettre sur pied une société de développement et de promotion du canal de Lachine en collaboration étroite avec les partenaires publics concernés et en complémentarité avec la Société du Havre de Montréal.
- Poursuivre les démarches afin de convaincre le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal de mettre en œuvre une deuxième phase de travaux publics sur le canal.

5.2 Développement d'une nouvelle image ou d'une image de marque

Le développement d'une image de marque permettra de tirer parti des avantages du Sud-Ouest et d'en contrer les désavantages, qu'ils soient réels ou perçus. En ce sens, il est proposé de :

- Mettre en œuvre une campagne de promotion du Sud-Ouest s'adressant au milieu des affaires, à la population, aux divers paliers de gouvernement et aux médias; mettre sur pied un comité de promotion composé de représentants du monde des affaires, des institutions et des élus, pour préciser les grandes orientations de cette campagne et appuyer la recherche de financement nécessaire à sa réalisation.

5.3 Développement des entreprises privées

5.3.1 Rétention, expansion et attraction des entreprises traditionnelles

Il faut intervenir de façon pressante pour favoriser la rétention, l'expansion et l'attraction d'entreprises traditionnelles. Il est proposé d'intervenir dans les axes suivants :

- *Aide au réaménagement et à la relocalisation*, notamment par le développement d'une banque de renseignements (terrains et bâtiments vacants et disponibles); par un programme de décontamination des terrains, en partenariat avec le Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CEMRS); par l'aide à la rénovation - Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM); par une stratégie de redéveloppement dans cinq îlots – Praimont Cabot, Saint-Ambroise, Place Turcot, Wellington / Bridge, Griffintown;
- *Partenariat avec la Ville de Montréal et l'arrondissement*, notamment pour l'adaptation du zonage et des règlements dans le but de favoriser la consolidation

et l'expansion des entreprises; pour l'amélioration des services; pour la mise en œuvre d'un programme d'embellissement des points d'accès au territoire.

- *Amélioration de la productivité et modernisation*, notamment par la mise sur pied d'un Tremplin Formation / Productivité, en partenariat avec les Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ); par la mise en place, en partenariat avec les gouvernements, d'un programme d'aide pour le financement d'études techniques et les dépenses en capital; par la mise sur pied d'un groupe d'intervention technique en collaboration avec l'École de technologie supérieure (ÉTS) et les MEQ.
- *Développement des ressources humaines*, entre autres par de l'aide au recrutement de main-d'œuvre spécialisée; par la mise sur pied de la mutuelle FormaPlus dans les PME; par le regroupement des responsables des ressources humaines des grandes entreprises.
- *Veille, dépistage et réseautage*, entre autres en organisant un projet de vigie pour la rétention d'entreprises; par des visites régulières de dépistage; par le développement, avec les arrondissements de Lachine et de LaSalle, d'un réseau de sous-traitants en collaboration la Sous-traitance industrielle du Québec (STIQ); par l'intégration des entreprises du Sud-Ouest, notamment des secteurs de l'agroalimentaire, de la transformation métallique et de l'entretien du matériel ferroviaire, à des réseaux plus larges, avec les arrondissements de Lachine et de LaSalle.
- *Attraction de nouvelles entreprises*, notamment par la mise sur pied d'un comité de promotion, plus précisément dans des secteurs (par exemple, mode, design, cosmétiques, etc.) pouvant bénéficier d'une vitrine sur le canal.
- *Financement* : favoriser la recapitalisation de RESO Investissements inc.

5.3.2 Rétention, expansion et attraction d'entreprises de la nouvelle économie

- Obtenir pour le Sud-Ouest des statuts fiscaux avantageux, à l'exemple de ceux dont bénéficient les entreprises dans la Cité du multimédia, le Technopôle Angus, les Centres de développement des technologies de l'information (CDTI) et les Centres de la nouvelle économie (CNE). Dans un premier temps, élargir la Zone du commerce électronique, située aux portes du Sud-Ouest.
- Mettre sur pied un incubateur d'entreprises, en partenariat avec Centech, l'incubateur de l'ETS, et obtenir pour cet incubateur le statut de CDTI ou de CNE.
- Apporter un soutien au développement des entreprises de la nouvelle économie, notamment en identifiant les masses critiques potentielles et en soutenant les besoins communs, en favorisant le développement d'un nouvel outil de financement pour le démarrage et l'expansion, en offrant de l'aide à l'élaboration de plans d'affaires et de montages financiers avec RESO Investissements et Centech, en appuyant l'action de la Société de soutien aux projets d'imagerie numérique pour le cinéma (SPINC) afin que le Sud-Ouest devienne un pôle de développement dans ce secteur.

- Développer certaines actions de réseautage, telles qu'un répertoire des entreprises sur le Web, la diffusion d'information et la mise en ligne d'un forum sur l'Internet ainsi que la mise sur pied d'une association des entreprises technologiques.
- Offrir de l'aide au recrutement de main-d'œuvre spécialisée; favoriser le développement de programmes de formation adaptés et promouvoir la mutuelle FormaPlus.
- Orienter le développement du parc immobilier pour atteindre une mixité, promouvoir les disponibilités auprès des courtiers et des entreprises, mettre sur pied une banque de renseignements, créer un regroupement de propriétaires, favoriser le développement de nouveaux ensembles immobiliers intégrés aux pôles du canal de Lachine, notamment le pôle Peel.

5.3.3 Nouvelles initiatives

- Parc scientifique universitaire et de biotechnologie : réaliser une étude de faisabilité, en partenariat avec Montréal International, l'Université McGill et les autres universités du centre-ville, élaborer un avant-projet, en collaboration avec le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et, si ces études concluent à sa faisabilité, obtenir des statuts fiscaux avantageux.
- Centres d'appels et services de post-marché (*back-office*) : développer un partenariat avec Investissement Québec, promouvoir les avantages du Sud-Ouest dans un document de promotion et obtenir l'élargissement de la Zone du commerce électronique.
- Vocation du nouveau parc d'affaires Turcot (200 acres de terrain): avec la Ville de Montréal et Alexis-Nihon, redéfinir le zonage afin d'accueillir de nouvelles entreprises manufacturières et celles qui doivent se relocaliser, y faire la promotion de projets de centre de distribution et de logistique à valeur ajoutée, y accueillir des services connexes au CUSM.
- Édifice de la Société canadienne des postes (400 000 pieds carrés et 20 acres de terrain): identifier des vocations structurantes – par exemple, implantation de grandes entreprises, centre d'expositions et de foires, centre de distribution à valeur ajoutée, centre d'hébergement touristique – et en faire la promotion auprès de la Ville de Montréal et de la Société canadienne des postes.

5.4 Récréotourisme

- Mettre en œuvre les projets, tant de l'économie sociale que des initiatives privées, contenus dans le Plan de développement récréotouristique, en concertation avec les partenaires concernés.
- Développer une démarche, en partenariat avec la Ville de Montréal, l'arrondissement du Sud-Ouest et le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ), visant à promouvoir les différents pôles commerciaux du Sud-

Ouest : marché Atwater (marché public), rue Notre-Dame (pôle culturel et rue des Antiquaires), rue Centre (artère solidaire), boulevard Monk (la nouvelle avenue).

5.5 Économie sociale

De nouvelles pistes de travail, regroupées sous cinq catégories, sont présentées ici.

5.5.1 Services de soutien aux personnes

- Consolider et développer des services aux personnes – petite enfance et familles (par exemple, joujouthèque, soutien psychosocial communautaire), personnes âgées (par exemple, logement pour personnes en perte d'autonomie, adaptation du logement), personnes handicapées ou malades (par exemple, coopérative de gestion, de livraison et d'entretien de matériel adapté). À l'exemple des entreprises d'aide domestique, ces initiatives pourraient être financées en partie par une contribution de l'État modulée en fonction des revenus des personnes.

5.5.2 Récréotourisme

Le Sud-Ouest comme une destination touristique abordable et reflétant les attraits et points d'intérêt des quartiers interpelle l'économie sociale. De nouvelles entreprises – Club de plein air urbain, navette nautique d'interprétation d'Absolu St-Laurent – ont été créées dans cette perspective. Pour les trois prochaines années, les projets suivants seront appuyés:

- Un Centre d'hébergement touristique multifonctionnel de 500 lits, dans le secteur de l'écluse Saint-Gabriel, accessible aux clientèles individuelles et associatives à budget modeste.
- Le centre d'interprétation de la station expérimentale du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CEMRS), présentant l'histoire de la contamination des sols dans le contexte industriel et les enjeux liés à leur réhabilitation.
- Le projet du Centre communautaire des Noirs (NCC) de créer le Charles H. Este Cultural Centre, un centre d'interprétation de l'histoire des Noirs doublé d'un centre culturel dans la Petite-Bourgogne.

5.5.3 Secteur culturel

L'économie sociale peut contribuer, à la mesure de ses moyens, au renforcement de l'activité culturelle dans le Sud-Ouest. Au cours des trois prochaines années, les projets suivants seront appuyés :

- Réalisation de la phase II de la réouverture du théâtre Corona.
- Renforcement de l'Association culturelle du Sud-Ouest et relance de la programmation du centre culturel Georges-Vanier.

- Reconnaissance de Café Paradoxe comme entreprise d’insertion vouée à la formation en technique de scène et production d’événements.
- Centre de services aux artistes et artisans en arts visuels.

5.3.4 Une artère solidaire

- Favoriser, en partenariat avec la Ville de Montréal et le CIRQ, le développement d’une artère commerciale selon le principe des artères solidaires – visant des pratiques commerciales éthiques, respectueuses d’un code de conduite qui tient compte d’un ensemble de facteurs sociaux et environnementaux – notamment sur la rue Centre où l’on retrouve des commerces coopératifs, sans but lucratif et privés, qui pourraient en constituer le noyau.

5.3.5 Services de proximité para-municipaux

Déjà, certaines activités relevant de la Ville de Montréal sont produites en partenariat avec des organismes sans but lucratif, notamment dans les secteurs de la récupération et du recyclage et des loisirs. Des entreprises d’économie sociale, existantes ou nouvelles, pourraient prendre en charge des activités relevant de la responsabilité municipale, en complémentarité avec la fonction publique. De concert avec les autorités de l’arrondissement du Sud-Ouest, le RESO veut travailler à :

- Consolider et développer les partenariats existants entre la Ville et les organismes sans but lucratif; identifier les activités ou services pouvant être confiées à des entreprises d’économie sociale du Sud-Ouest.

5.6 Développement du secteur culturel

Outre les pistes d’action énumérées dans la section portant sur l’économie sociale, il est possible de dégager les pistes d’action suivantes pour le secteur culturel :

- Réaliser un portrait à jour du secteur culturel du Sud-Ouest
- Poursuivre le travail de la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest et renforcer l’Association culturelle du Sud-Ouest; rééditer le Répertoire culturel du Sud-Ouest
- Soutenir le développement d’une synergie entre les intervenants de la rue Notre-Dame qui jouent ou pourraient jouer un rôle important dans le développement du secteur culturel afin de faire de cette artère un pôle culturel du Sud-Ouest; promouvoir les lieux de diffusion culturelle du Sud-Ouest.
- Avec le milieu culturel du Sud-Ouest, explorer la possibilité de développer des ateliers / résidences à coûts abordables, sous la forme coopérative, afin de répondre aux besoins des artistes et artisans.
- Associer le secteur culturel du Sud-Ouest au développement et à la diffusion d’une image de marque.

5.7 La revitalisation des artères commerciales

Au cours des dernières années, l'activité commerciale s'est consolidée et renouvelée dans le Sud-Ouest, chacun des pôles commençant à se démarquer en développant une personnalité propre (voir le point 5.4, récréotourisme).

- Au cours des prochaines années, en collaboration avec les partenaires concernés, il faudra renforcer et valoriser leur caractère distinctif, notamment en favorisant le regroupement de commerçants par pôle ou par artère, selon le modèle adapté aux contextes particuliers.

6. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

L'aménagement et le développement urbain sont des éléments importants qui peuvent influencer la décision d'entreprises de s'implanter ou non dans un territoire.

6.1 Transport

Une étude réalisée par le RESO sur le déplacement des travailleurs dans l'arrondissement du Sud-Ouest révèle que, malgré la présence d'importantes infrastructures de transport, le territoire continue d'être caractérisé par l'enclavement. Malgré la présence de 7 stations de métro, la desserte par le transport en commun dans le Sud-Ouest est moyenne pour l'ensemble des secteurs industriels étudiés et déficiente pour trois secteurs : Bridge-Wellington, Ville-Émard, Technoparc. Il est proposé de :

- Mettre en œuvre, en partenariat avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le RESO, un projet-pilote réunissant quelques entreprises intéressées à développer des solutions innovatrices pour faciliter le transport des travailleurs dans le Sud-Ouest.

6.2 Habitation

Le Comité habitation Sud-Ouest, mis sur pied par le RESO et réunissant des représentants des milieux concernés, propose des stratégies et des mesures pour éviter que les populations démunies soient chassées du Sud-Ouest et pour répondre aux divers types de besoins et de revenus, notamment pour offrir des habitations accessibles à des familles à revenu moyen. Le comité recommande notamment :

- De mettre en place (instances municipales) une réglementation visant à limiter les impacts négatifs sur le maintien de la population résidante de projets de développement et de mise en valeur du territoire, notamment en prévoyant une réglementation particulière visant la mise en place de mesures de zonage inclusif pour tout nouveau projet, prévoyant l'inclusion d'au moins 25% d'unités de logement abordable, ce qui peut inclure du logement social.
- De réserver, dans le cadre de l'Opération 5 000 logements, 400 unités de logement pour le Sud-Ouest.

- D'appuyer (Société d'habitation du Québec) une expérience pilote dans le Sud-Ouest de Montréal visant à favoriser l'accèsion à la propriété pour les ménages à revenu moyen (entre 40 000 \$ et 70 000 \$) du Sud-Ouest.

6.3 Le plan d'urbanisme

Tel que prévu par la loi, la Ville de Montréal se dotera d'un nouveau plan d'urbanisme à la fin de l'année 2004. Le RESO entend collaborer pleinement et étroitement avec les autorités de l'arrondissement du Sud-Ouest et de Montréal afin d'assurer la participation active de tous les citoyens et des acteurs socioéconomiques à la démarche de mise à jour du Plan d'urbanisme.

CONCLUSION

Les multiples recommandations du Plan de développement économique du Sud-Ouest 2003-2006 démontrent qu'il est nécessaire que la communauté du Sud-Ouest, à travers le RESO, poursuive son action pour favoriser le développement économique du territoire, en maintenant un service aux entreprises vigoureux (accueil/référence, conseil gestion, financement, etc.) et un service du développement communautaire et de l'économie sociale qui l'est autant, notamment à travers le mandat du Centre local de développement (CLD) et par la poursuite des partenariats avec Développement économique Canada, la Ville de Montréal et Emploi-Québec.

La réalisation de ces recommandations interpelle aussi de multiples partenaires, tant publics, privés, communautaires qu'institutionnels et il mise sur la mobilisation de toute la communauté du Sud-Ouest. C'est grâce à la volonté de ces partenaires, venant de tous les horizons et décidés à unir leurs efforts dans un même esprit de concertation, que nous pourrons poursuivre les réalisations qui font qu'aujourd'hui on ne parle plus de la relance, mais du renouveau du Sud-Ouest.